



1 AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER

Ordonnance du 12 janvier 2006 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois rapport annuel 2021.

1. Relevé détaillé des rémunérations et avantages de toute nature ainsi que de tous les frais de représentation octroyés aux mandataires publics.

a) RÉMUNÉRATIONS

En cours d'exercice la société a liquidé des rémunérations et jetons de présence pour un montant total de 28.654,60 Euros.

BARNSTIJN Michel	802,00 Euros
CASTEELS maria	2.400,00 Euros
CEULEMANS Frederik	2.400,00 Euros
ERGEN Benhur Yusuf	802,00 Euros
HOORENS José	962,40 Euros
LOTFY Halima	/ Euros
LOUYEST Geneviève	882,20 Euros
MAATI Naima	882,20 Euros
MAIMOUNI Mourad	2.160,00 Euros
MUTYEBELE Lydia	2.640,00 Euros
Ouriaghli Mohammed	6.600,00 Euros
PAPADOPOULOS Anastasia	962,40 Euros
RAMAL Yousef	561,40 Euros
TEMMERMAN Liesbet	6.600,00 Euros

Cette liquidation a respecté la décision de notre Conseil d'Administration du 16/11/2017. Un extrait de la décision dudit Conseil est joint en annexe.

b) AVANTAGES EN NATURE

Aucun avantage en nature

c) FRAIS DE REPRÉSENTATION

Aucun frais de représentation

2. Liste des voyages organisés par la société par la société auxquels des mandataires publics de l'institution ont participé dans le cadre de l'exercice de leur fonction.

Aucun voyage n'a été organisé au cours de l'exercice.



3. Inventaire de tous les marchés publics conclus

Ces derniers sont collationnés aux rapports

- R.22/02/178 – VSM/vsm du 10/02/2022 (Récapitulatif des travaux hors SLRB – Année 2021).
- R.22/01/093 – VRE/vre du 19/01/2022 (Récapitulatif des travaux SLRB/C – Année 2021).

Nous vous proposons d'arrêter les comptes annuels tels qu'ils sont établis, de donner décharge aux Administrateurs de leur gestion pendant l'exercice écoulé, ainsi qu'au Commissaire pour son contrôle pendant cet exercice.

Le Conseil d'Administration.